

## Le Brame du Cerf

### Descriptif

Nous partons à la recherche des grands animaux sauvages de Provence. Les cerfs brament en fin d'été et au début de l'automne pour attirer des biches qui assureront leur descendance. Le brame est aussi destiné à impressionner d'éventuels rivaux, il n'est pas rare d'assister à d'impressionnants combats, bois contre bois. Nous passons deux nuits dans des bergeries en pierre pour les entendre et espérer les rencontrer.

Bien entendu, les cerfs ne brament pas sur commande et il se peut que, malgré nos efforts et le choix de la période idéale, les grands animaux restent muets. Dans ce cas, les magnifiques paysages resteront notre première récompense ! Nuits en gîtes, bergeries et bivouac.

Le prix ne comprend pas l'acheminement au départ de la randonnée, à proximité de Sisteron. En revanche, il comprend les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron.



### Programme



**Jour 1 :** accueil à la gare de Sisteron ou arrivée vers 19h au gîte du Jas des Bailles, au pied de l'impressionnante montagne de Lure. Premier repas ensemble. Le jas est une ancienne bâtisse construite par l'Office National des Forêts pour la plantation d'arbres au début du XX<sup>e</sup> siècle.

**Jour 2 :** au départ du jas, nous suivons le GR6 vers l'ouest, le long d'un petit vallon en fond de combe. Avant l'arrivée au Jas de Madame, la piste devient meilleure et nous permet un petit galop. Puis, dans l'épaisse forêt, nous utilisons d'anciennes traînes de débardage pour déboucher près du Pas de la Graille, à 1700m. Un petit moment sur les crêtes avant de descendre sur le versant sud de Lure. Nous trouverons le Jas Neuf, le Jas de Pierrefeu puis le Jas Roche où nous bivouaquons. 6h à cheval.



**Jour 3 :** nous quittons le jas en direction de Notre-Dame de Lure. Nous serpentons dans les forêts de chênes et de fayards (hêtres) jusqu'au Gros-Chêne. Puis nous traversons l'Hospitalet et Saumane, villages typiques de Provence. Les sentiers nous ramènent au Jonquet, la combe du Crac et le Rocher de la Vierge. Puis nous traversons les pâturages pour arriver au gîte du Trait, magnifique bâtisse rénovée qui nous reçoit dans un cadre majestueux à 1200 m d'altitude. 6h30 à cheval.

**Jour 4 :** nous partons vers le sud-ouest pour nous rapprocher du majestueux Mont Ventoux. Puis remontée plein nord jusqu'à la crête pour déboucher au Pas de Redortiers. Nous visitons les Fâches avant de pique-niquer à Terre des Roux. Le sentier des Charcheris nous fait redescendre progressivement, en croisant de magnifiques bergeries de pierres. Arrivée à la Plus-Haute-Grange pour notre bivouac dans un lieu magnifique à 1350 m d'altitude. 5h30 à cheval.

**Jour 5 :** nous montons sur les crêtes, au Contras, dans de vastes pâturages. La traversée du Contras nous réserve un panorama magnifique... La redescente nous ramène vers le Gros-Chêne, avant de remonter ensuite par la Combe de la Sapée. Un moment sur les crêtes, dans les alpages, avant l'arrivée au gîte du sommet de Lure. 6h à cheval.

**Jour 6 :** dernière ascension pour atteindre les 1800 m du sommet puis nous glissons sur les crêtes jusqu'au Cairn 2000, monument érigé en l'an 2000, contenant des messages pour les générations futures. Le Pas de Jean Richaud nous fait descendre vers le bois de la Fayée. Puis le sentier du Pas de Surmiou et les crêtes nous ramènent au Jas des Bailles où Nadine nous accueille. 5h30 de cheval.

**Jour 7 :** fin du séjour, retour à la gare ou départ en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
23.09.2018	29.09.2018	700 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Baroud

Langue	Confort
Français	Baroud

## Informations pratiques

### Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en région montagneuse, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux. 4 nuits en gîtes et bergeries, couchages en dortoirs collectifs et 2 nuits en bivouac. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

### Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, matelas de camping, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

### Climat

A Sisteron, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes mensuelles sont 12-26° en septembre et 6-19° en octobre.

### Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les gîtes, tous les repas durant la randonnée, les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron.

Le prix ne comprend pas l'acheminement jusqu'en Provence à proximité de Sisteron, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

### Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

### Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

### Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





### Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

### Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne. Au-delà de cette date, les retenues seront de :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

### Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

